



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 27 MAI 2020

Rapport n° CP 2020-249

MESURES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Mandate la présidente de la Région Ile-de-France pour porter auprès de l'État la nécessité d'annuler le projet de privatisation de la société ADP »

Exposé des motifs

Œuvrer activement contre le retour du projet de privatisation d'ADP

Le présent rapport propose d'affecter les contributions annuelles de la Région Ile-de-France aux territoires aéroportuaires.

En mars dernier, alors que la votation sur la privatisation d'ADP prenait fin, et que s'amplifiait la crise sanitaire du Covid 19, le gouvernement annonçait le report de cette privatisation en raison de la "mauvaise santé" des marchés. Cette décision révélait bien ainsi le danger de la financiarisation et l'absurdité de ce projet, déjà fragilisé par plus d'un million de signatures de citoyens mobilisés pour le maintien d'ADP dans le giron public.

Il ne s'agit toutefois que d'un report. Et tout porte à croire que pour le Gouvernement, le « jour d'après » la crise sanitaire sera un retour à ses choix économiques les plus désastreux, ceux-là même qui ont mis notre système hospitalier public en grave difficulté, et coûté les vies de nombre de nos concitoyens ces derniers mois.

La plus grande vigilance s'impose donc concernant l'avenir d'ADP. Il est hors de question que la privatisation de ce bien public soit, dans les prochains mois, remise à l'ordre du jour.

Cet enjeu est d'autant plus important alors que la politique de développement aéronautique est aujourd'hui débattue au regard des enjeux environnementaux et des impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire mondiale. Plus que jamais, le contrôle et la propriété publics de l'outil central qu'est ADP dans cette politique sont indispensables.

Il est donc essentiel que la Région se positionne résolument sur cette question, en faisant pression sur l'État pour le maintien d'ADP dans le domaine public.

Céline MALAISE
Présidente de groupe